



Ville de Tournai

Déclaration de Politique Communale

Mandature 2024-2030

« Le changement se fait clairement mieux ensemble, vers Vous »

Conseil communal du 16 décembre 2024

Table des matières

Introduction	5
1. Une gouvernance exemplaire.....	5
2. Un cadre de vie rassurant et apaisant.....	5
3. Une Ville attractive pour toutes les générations	5
4. Un territoire économiquement prospère	5
5. Une société de cohésion et de solidarité	5
6. Un vivier d’avenir par l’enseignement, la formation, le sport et la culture	5
7. Un environnement valorisé et un territoire adapté aux défis climatiques.....	6
8. Une administration publique efficiente et valorisée	6
Un projet collectif pour Tournai.....	6
Préambule	6
Base légale	7
1. Une gouvernance fondée sur les principes suivants : transparence, travail en équipe, collégialité, respect, efficacité, pragmatisme, transversalité, participation citoyenne et associative locales	7
Une gouvernance responsable	7
Une implication de la population au travers de la participation citoyenne et du soutien à l’investissement associatif local.....	8
Une communication transparente et tournée vers le citoyen	9
Wallonie Picarde : Tournai au centre d’un développement territorial partagé	9
2. Un cadre de vie rassurant et apaisant	9
Zone de police et zone de secours : protéger les personnes et les biens pour le bien-être des citoyens	9
Prévention et lutte contre toutes les incivilités au service d’une Ville agréable.....	12
Une prévention qui vise le bien-être physique et mental	12
Une Ville résiliente aux nouveaux risques et aux enjeux actuels	12
Une vision urbanistique cohérente et harmonieuse.....	13
Un centre-ville accessible, dynamique et apaisant.....	14
Des villages valorisés et une ruralité préservée	14
Une végétalisation réfléchie des espaces publics.....	15
3. Une Ville rayonnante et attractive pour toutes les générations	15
Une Ville attractive pour la jeunesse et les jeunes familles.....	15
Une Ville soucieuse de toute sa population.....	15
Tournai, une Ville d’art, de culture et de patrimoine	16
Une Ville touristique et ouverte sur le monde	17
Une gestion efficace de l’espace public tant en Ville que dans les villages	17

Une Ville propre et soignée.....	17
Une Ville au cœur de l'Europe	18
Un patrimoine restauré et entretenu	19
Un folklore vivant qui allie tradition et modernité.....	19
Des festivités en partenariat avec les acteurs locaux, en soutien notamment des initiatives individuelles et collectives	20
4. Un territoire économiquement prospère et créateur de bien-être pour tous ses habitants	20
Un développement économique soutenu	20
Promotion des produits locaux.....	21
Des commerces florissants dans la Ville et les villages.....	21
Tournai, une Ville du futur : innovation, numérique et performance.....	22
5. Une société chaleureuse de cohésion et de solidarité.....	22
Des logements de qualité et accessibles à tous	22
La prévention contre la précarité et la lutte contre la grande précarité, des enjeux collectifs ..	23
L'égalité des chances, le respect des différences, la lutte contre les discriminations et toutes les formes de harcèlement.....	23
Une population active en matière d'emploi et de bénévolat	24
Les indépendants et PME : piliers de l'économie locale	24
Une solidarité internationale forte	24
Un accès à la santé pour toutes et tous	25
6. Un vivier d'avenir et d'émancipation par l'enseignement, la formation, le sport et la culture..	25
La petite enfance et l'accueil extrascolaire au cœur de nos préoccupations.....	25
Un enseignement et une formation de qualité qui doivent être renforcés.....	26
Une enfance et une jeunesse citoyennes, libres, responsables, actives, critiques, créatives et solidaires.....	27
Le sport, vecteur de santé publique et de dépassement de soi, acteur de l'événementiel, dans des infrastructures entretenues.....	28
Une culture accessible, marqueur d'une identité tournaisienne ouverte sur le monde	29
7. Un environnement à protéger et un territoire qui s'adapte aux défis climatiques.....	29
Une biodiversité et un parc bleu à préserver.....	29
Une gestion responsable de l'énergie.....	30
Une mobilité respectueuse des choix de chacun	30
Une agriculture tournée vers l'avenir	31
Une offre d'alimentation saine, diversifiée et répondant aux choix de toutes et tous	32
Une attention soutenue au bien-être animal	32
8. Une administration publique mieux considérée et efficiente au service de la collectivité	33
Une administration plus efficiente au service de la collectivité	33

Optimiser les structures communales/paracommunales et leur fonctionnement	33
Des travailleurs communaux mieux considérés et accompagnés	34
Une identité visuelle unique	34
Volet budgétaire transversal	34
La Ville s'orientera dans une culture de l'évaluation, de l'anticipation, de l'amélioration continue, et des réformes.....	35
Abréviations et acronymes.....	37

Introduction

Tournai : une vision d'avenir pour une Ville dynamique, prospère, solidaire et respectueuse de son environnement et de son identité

Tournai, une Ville chargée d'histoire, de patrimoine et de culture, est aujourd'hui à un tournant décisif. Ce potentiel doit être mis en valeur. Les Tournaisiennes et les Tournaisiens ont donné mandat à cette majorité avec le souhait d'une gestion plus ambitieuse et proactive pour répondre aux défis du quotidien. Ce projet constitue une vision solide et partagée : faire de Tournai une Ville plus sûre, rayonnante et respectueuse de son environnement ainsi que de son identité.

1. Une gouvernance exemplaire

La réussite de ce projet repose sur une gouvernance transparente et collégiale. Nous voulons un fonctionnement basé sur le travail en équipe, l'efficacité et la participation citoyenne. En valorisant la transversalité dans les décisions, nous garantirons leur efficacité pour l'ensemble de la collectivité.

2. Un cadre de vie rassurant et apaisant

Tournai doit redevenir un lieu où chacun se sente en sécurité. Nous renforcerons la sécurité publique et proposerons des infrastructures adaptées afin d'améliorer la qualité de vie au quotidien et le bien-être des habitants. Qu'il s'agisse de mobilité ou d'espaces publics, tout sera pensé pour offrir un environnement harmonieux.

3. Une Ville attractive pour toutes les générations

Nous ambitionnons de redonner à Tournai son dynamisme en la rendant accueillante pour toutes les générations. Cela passe par le soutien au commerce local, la restauration du patrimoine et la création d'événements qui répondent aux besoins actuels tout en respectant l'histoire et l'identité uniques de notre Ville.

4. Un territoire économiquement prospère

La prospérité de Tournai repose sur une économie territoriale et en croissance. Nous soutiendrons les initiatives locales, encouragerons l'entrepreneuriat et veillerons à ce que chaque habitant bénéficie des retombées d'un territoire créateur de bien-être et de valeurs.

5. Une société de cohésion et de solidarité

La solidarité est un ciment essentiel. Nous agirons pour renforcer les liens sociaux et assurer un accès équitable au logement, à l'emploi et aux services de santé. Chaque Tournaisien, sans distinction, doit pouvoir trouver sa place dans une Ville bienveillante et unie.

6. Un vivier d'avenir par l'enseignement, la formation, le sport et la culture

L'enseignement, la formation, le sport et la culture sont des moteurs d'avenir et des leviers essentiels pour garantir l'épanouissement des individus et renforcer le tissu social de Tournai. Nous investirons en outre dans des infrastructures et des projets répondant à des besoins

actuels qui permettent à chaque citoyen de s'épanouir tout en enrichissant par ses actions les dynamiques locales.

7. Un environnement valorisé et un territoire adapté aux défis climatiques

Nous souhaitons valoriser les atouts environnementaux de Tournai tout en adoptant des solutions face aux défis climatiques. Par des initiatives réfléchies, nous veillerons à préserver les paysages et ressources locales tout en encourageant les habitants et les entreprises à des pratiques respectueuses de notre environnement, en fonction du rythme, des priorités et des ressources de chacun.

8. Une administration publique efficiente et valorisée

Une administration moderne, humaine et efficace est essentielle pour répondre aux besoins des Tournaisiens. Nous travaillerons à simplifier les démarches administratives, tout en valorisant le rôle des agents publics afin d'offrir des services adaptés, rapides et accessibles à tous.

Un projet collectif pour Tournai

Ces huit axes constituent les fondements politiques de notre vision pour les années à venir. En favorisant la participation citoyenne et l'intelligence collective, nous construirons ensemble une Ville qui vit avec son temps, prospère et fière de son passé et confiante en son avenir. La gestion des ressources publiques sera menée de manière responsable, avec l'engagement d'utiliser chaque euro pour améliorer le cadre de vie des Tournaisiens.

Ce projet n'est pas seulement celui de l'autorité communale, il est aussi celui de toute une communauté. Chacun a un rôle à y jouer pour redonner à Tournai son éclat.

Pour la majorité Boléro,

MR - Les Engagés - Ecolo,

pour Vous, avec Vous, et vers Vous,

Marie Christine MARGHEM

Benjamin BROTCORNE

Coralie LADAVID

Bourgmestre

1er Échevin

2e Échevine

Préambule

Les trois partis qui ont remporté les élections du 13 octobre 2024, le MR, Les Engagés et ECOLO, ayant constaté les nombreuses convergences et la cohérence entre leurs programmes respectifs pour fonder une majorité de renouveau et de changement, ont décidé de recevoir de nombreux intervenants de la société civile et de l'administration communale afin d'enrichir leur vision commune des politiques à mener dans les années à venir, lesquelles font l'objet du présent texte. Ce texte est également issu d'un important travail d'échange d'idées, de collaboration et de concertation respectueuses, dans une bonne entente et dans une volonté partagée de rapprochement. Ils ont en outre été attentifs à entretenir des liens forts avec les politiques menées par les autres niveaux de pouvoir avec lesquels ils entretiendront des contacts permanents.

Ce projet s'adresse en priorité à toutes les Tournaisiennes et tous les Tournaisiens, et à leur Ville, à savoir Tournai et ses 29 villages.

Il est également ouvert aux membres de l'opposition, avec lesquels les trois partis de la majorité souhaitent travailler dans le cadre d'une relation constructive et tournée vers le bien commun.

Cette Déclaration de politique communale se veut ambitieuse, crédible, réalisable, utile et positive. Elle guidera l'action politique de la majorité et servira d'orientation au PST ainsi qu'à son évaluation.

Elle est ainsi soumise à votre adoption et votre confiance.

Base légale

CDLD, article L1123-27, §1er :

Art. L1123-27. §1er. Dans les deux mois après la désignation des échevins, le collège soumet au conseil communal une déclaration de politique communale couvrant la durée de son mandat et comportant au moins les principaux projets politiques ainsi qu'un volet budgétaire reprenant les grandes orientations en la matière.

La déclaration de politique communale est valable pour toute la durée de la mandature sauf en cas d'adoption d'un nouveau pacte de majorité et de renouvellement complet du conseil communal.

Après adoption par le conseil communal, cette déclaration de politique communale est publiée conformément aux dispositions de l'article L1133-1 et de la manière prescrite par le conseil communal. Elle est mise en ligne sur le site internet de la commune.

La DPC doit dès lors couvrir la durée du mandat, soit la période 2024-2030, reprendre les principaux projets politiques, ainsi qu'un volet reprenant les grandes orientations budgétaires.

1. Une gouvernance fondée sur les principes suivants : transparence, travail en équipe, collégialité, respect, efficacité, pragmatisme, transversalité, participation citoyenne et associative locales

Une gouvernance responsable

Notre vision pour la gouvernance communale repose sur l'engagement fort d'une gestion responsable et collégiale.

Cette gouvernance s'accompagnera d'un travail de collaboration plus étroit avec les commissions consultatives existantes ou à créer.

La Ville pratiquera une tolérance zéro contre les discours de haine et les menaces qui circulent entre autres sur les réseaux sociaux, contre les élus locaux et les agents de la fonction publique.

En matière de transparence :

- Les documents qui se rapportent au Conseil communal continueront d’être mis en ligne conformément à la législation afin que tout citoyen puisse en prendre connaissance.
- La Ville améliorera la transparence et son information (passive et active) concernant la comptabilité et les documents budgétaires.
- La Ville évaluera la possibilité d’établir un partenariat avec le Médiateur régional wallon. Plusieurs communes ont déjà établi ce type de synergie. Le Médiateur est un référent pour les communes dans la gestion des conflits, il remplit une fonction fondamentale d’établissement ou de rétablissement de la communication et offre une possibilité de recours aux citoyens en litige avec les pouvoirs.
- L’ensemble des mandats publics sera publié sur le site de la Ville.
- Un cadastre des subsides et aides aux associations sera mis en place et publié.

Une implication de la population au travers de la participation citoyenne et du soutien à l’investissement associatif local

La participation citoyenne sera un pilier central de notre gouvernance.

Nous mettrons en place des outils concrets pour renforcer l’implication citoyenne dans les projets communaux.

Ainsi, citons par exemple :

- Informer préalablement et complètement les riverains et commerçants avant tout projet de travaux en vue de prévenir et de limiter les désagréments. Cette transparence sera maintenue tout au long des travaux, dans le cadre d’un dialogue structuré visant à identifier les mesures nécessaires et à prendre en compte les besoins locaux.
- Encourager la création de nouveaux comités de quartier et de villages couvrant l’ensemble du territoire en vue de favoriser la participation de tous les habitants et le dialogue entre tous les citoyens et les représentants de l’autorité.
- Promouvoir le droit d’initiative citoyenne.
- Evaluer, rationaliser et réformer si nécessaire, l’organisation, la communication et la gouvernance de l’ensemble des comités d’avis et conseils consultatifs communaux telles la commission cyclistes, des piétons, de l’habitat, des aînés, de solidarité internationale, de sauvegarde du patrimoine architectural des cimetières, de la personne handicapée, plateforme générale des politiques culturelles, etc.

Des rencontres inter-comités seront intensifiées pour stimuler la collaboration et la solidarité entre ces acteurs locaux.

Le soutien aux associations et aux initiatives bénévoles sera renforcé par des mesures concrètes, telles que la mise à disposition à tarif adapté de matériel et locaux. Un « cadastre associatif », incluant une plateforme en ligne pour la réservation de locaux publics et privés, sera développé pour faciliter leurs activités. Par ailleurs, nous encouragerons l’utilisation des infrastructures communales par les associations, les mouvements de jeunesse et les clubs sportifs, afin de maximiser les synergies locales.

Une communication transparente et tournée vers le citoyen

Nous nous engageons à améliorer la diffusion des informations relatives à la gestion communale et aux projets en cours. Le site web de la Ville sera optimisé pour une accessibilité accrue, et nous multiplierons les canaux de communication (notamment par l'étude d'une application « MyTournai »), notamment pour informer les citoyens des grands projets en cours.

Des explications pédagogiques sur le fonctionnement communal, comme le budget ou les marchés publics, seront proposées pour renforcer la compréhension et l'implication des citoyens dans la gestion locale.

La transparence sera également renforcée par la publication systématique des mandats publics, ainsi que par une consultation citoyenne régulière via des sondages pour recueillir les avis sur les grands enjeux et décisions communales.

Wallonie Picarde : Tournai au centre d'un développement territorial partagé

Tournai doit jouer un rôle actif au sein de la Wallonie Picarde, en collaborant, au travers de la Conférence des bourgmestres et élus territoriaux, ainsi que de l'Eurométropole Tournai-Lille-Kortrijk, ainsi que le Conseil de développement de la Wallonie Picarde, et avec les communes voisines, pour développer des projets porteurs et mutualiser les ressources. Ce développement territorial partagé favorisera l'équilibre entre urbanisme, aménagement du territoire, mobilité, environnement, économie et cadre de vie.

Notre Ville poursuivra le recours contre le Schéma de Développement Territorial (SDT) qui néglige les spécificités du territoire de la Wallonie Picarde ; à savoir la reconnaissance de Tournai - Mouscron comme pôle majeur.

2. Un cadre de vie rassurant et apaisant

Zone de police et zone de secours : protéger les personnes et les biens pour le bien-être des citoyens

La sécurité des habitants et la protection des biens sont des piliers essentiels pour garantir un cadre de vie serein et apaisant à Tournai. Cette ambition se traduit par une stratégie globale et transversale articulée autour de la prévention, de la répression et de la collaboration citoyenne. Nous donnerons à la police les moyens d'étendre ce travail.

- **Extension et modernisation de la vidéoprotection** : le réseau de caméras de surveillance sera élargi et modernisé, couvrant les zones stratégiques : boulevards, quartier de la gare, quais, axes routiers principaux et lieux fréquentés. Ces dispositifs seront conformes à la législation en vigueur.
- **Renforcement des équipes de proximité** : la présence policière dans les quartiers sera intensifiée grâce à des patrouilles y compris à pied et à vélo. Des agents de quartier supplémentaires, éducateurs de rue, Gardiens de la Paix et auxiliaires de police seront mobilisés pour renforcer les interactions avec les citoyens et apporter une réponse adaptée. Les effectifs de la zone de police seront revus à la hausse en fonction des

besoins et des moyens disponibles. Ils recevront des moyens nécessaires à leurs missions fondamentales.

- **Tolérance zéro pour les incivilités** : une politique stricte sera appliquée pour lutter contre les dépôts clandestins, nuisances sonores, dégradations et autres incivilités. Les sanctions administratives communales (SAC) sont un véritable outil de dissuasion et de répression et dont les priorités seront réévaluées. Le recours aux travaux d'intérêt général associés aux sanctions administratives communales, permet de sensibiliser les contrevenants tout en réparant des dommages causés.
- **Accompagnement des victimes** : les dispositifs d'accueil dans les commissariats seront renforcés pour offrir un cadre sécurisé et confidentiel aux victimes de violences intrafamiliales, d'agressions ou de harcèlement. La lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants restera une priorité clairement définie dans les missions de la police.
- **Sensibilisation et prévention** : des campagnes éducatives et informatives seront organisées dans les écoles et auprès des associations pour promouvoir le respect des règles de vie en société et sensibiliser à la sécurité routière, aux comportements responsables et à la lutte contre les dépendances. Les Gardiens de la Paix seront mobilisés davantage notamment à des fins de prévention et de communication, en support de la police locale auprès du public en général et de certains publics-cibles. Des conseils gratuits en matière de techno-prévention seront intensifiés pour des publics-cibles, à commencer par les commerçants, les entrepreneurs, les propriétaires et plus largement les citoyens.
- **Service Prévention Citoyenne** : dans une optique de prévention et de transversalité, la sécurité et le bien-être en Ville constitueront des dimensions essentielles du plan stratégique du Service Prévention Citoyenne de la Ville qui sera établi ultérieurement.
- **Prévention jeunesse** : les services communaux de prévention et de la jeunesse organiseront des activités de sensibilisation à la lutte contre les assuétudes et au harcèlement, en ce compris le cyber harcèlement. Ils viseront les jeunes mais ils seront à disposition de toute institution ou association qui le demandera.
- **Sécurité routière** : des radars tronçons fixes, visibles et situés dans des zones sensibles, seront installés pour réduire les excès de vitesse.
- **Partenariats Locaux de Prévention (PLP)** : le dialogue entre les citoyens et la police sera encouragé par la mise en place de PLP, permettant aux riverains de participer activement à la sécurité de leur quartier. D'autre part, les services communaux et de police mettront à disposition des citoyens désireux de conclure un PLP des outils légaux et matériels pour y parvenir de manière optimale.
- **Coopération** : coopération accrue entre la police locale et les sociétés de gardiennage agréées. La Ville facilitera la mise en relation entre commerçants, organisateurs d'événements publics et acteurs de la sécurité privée pour la sécurisation des lieux et des événements en soutien des forces de police. Le but est de développer à la fois une culture de sécurité parmi les acteurs de la vie locales et de renforcer un secteur économique florissant.

- **Plan d'embellissement** : un plan d'embellissement sera suscité en vue d'améliorer les lieux pouvant être perçus comme insécurisants (p. ex. rénovation des façades, fresques, éclairage, nettoyage des tags, etc.).
- **Lutte contre le trafic de stupéfiants** : une priorité absolue sera accordée à la lutte contre les trafics de drogue et leurs réseaux, avec une approche combinant répression ciblée et prévention renforcée, en partenariat avec les services et associations spécialisés, y compris à l'international. Les hotspots des trafiquants de drogue seront identifiés et traités de manière régulière pour éviter l'extension des trafics à travers le territoire communal.
- **Arrêtés de police** : en amont, des équipes pluridisciplinaires composées d'éducateurs et infirmiers de rue, travailleront avec les forces de l'ordre pour désamorcer les situations les plus délicates avant l'usage de la force publique. D'autre part, de nouveaux arrêtés de police seront pris et appliqués pour lutter contre la logique de regroupements d'individus au comportement inadéquat dans l'espace public.
- **En matière de politique criminelle** : des accords de bonne intelligence seront conclus avec le Parquet. La politique criminelle doit se diriger vers une politique de tolérance zéro. L'inaction et l'absence de contrôle et de conséquence ne seront plus tolérés. Seront particulièrement visés les trafiquants de drogue ainsi que les chefs, les cadres et les membres actifs de réseaux criminels. Outre l'aspect purement pénal, la Ville utilisera tous les moyens légaux à sa disposition pour les éloigner du territoire communal et contribuer à la lutte contre le sentiment d'impunité des délinquants (interdiction de lieu, refus d'ouverture de commerce). Le règlement de police de la Ville sera modifié en vue d'y intégrer les enquêtes d'intégrité concernant l'implantation et l'exploitation d'établissements ouverts au public.
- **Nouvelles menaces** : bien que Tournai ait été relativement épargnée par le fléau du radicalisme, la Cellule de Sécurité Intégrale Locale sera réformée pour lutter contre la criminalité organisée, contre l'importation de conflits étrangers sur le sol belge et les risques liés à la guerre hybride. La coopération transfrontalière sera accentuée.
- **Alcool** : l'interdiction de la consommation d'alcool sur la voie publique en dehors des festivités et manifestations autorisées sera appliquée. La réglementation des horaires de vente d'alcool par les commerces sera étudiée, après discussion avec les parties prenantes.

En ce qui concerne la **zone de secours**,

- la zone de secours se verra dotée dans les plus brefs délais d'un commandement effectif, disponible et humain ;
- un travail de reprise en main des finances et des ressources humaines débutera pour assurer la continuité du service et la sécurité des habitants ;
- la Ville développera l'accessibilité des formations « premier secours » et en premier lieu dans les écoles de la commune pour s'étendre à l'ensemble des citoyens.

Prévention et lutte contre toutes les incivilités au service d'une Ville agréable

La lutte contre les incivilités passera par l'utilisation accrue des sanctions administratives communales, notamment pour les actes de salissure et de nuisances de voisinage.

Les points d'apport volontaire supplémentaires seront judicieusement placés pour garantir une meilleure intégration dans l'environnement urbain, et la collecte des déchets sera optimisée pour préserver la propreté de la Ville. L'optimisation de la distribution et de la gestion des poubelles publiques sera poursuivie et optimisée.

La lutte contre les nuisances sonores, les incivilités et la malpropreté publique sera renforcée par une approche à la fois préventive et répressive. Les équipes mobiles d'intervention assureront une réponse rapide aux dégradations de l'espace public, comme les dépôts clandestins ou les tags, et des outils numériques permettront aux citoyens de signaler facilement ces problèmes.

Une prévention qui vise le bien-être physique et mental

La prévention occupera une place centrale dans les politiques communales.

La santé mentale notamment chez les jeunes est encore trop souvent un tabou. Des campagnes de sensibilisation aux enjeux de santé mentale, à la lutte contre les assuétudes et aux dangers d'Internet seront menées en partenariat avec les écoles et les associations locales.

Une Ville résiliente aux nouveaux risques et aux enjeux actuels

La lutte contre les inondations sera intensifiée grâce à des aménagements d'hydraulique douce, des zones inondables temporaires et une collaboration renforcée avec des partenaires tels que les agriculteurs, IPALLE, les services de secours, le SPW et la Province. Le groupe de travail transversal veillera à poursuivre son Plan communal de Gestion du Risque des Inondations. Cette notion de lutte contre les inondations devra aussi être intégrée dans les projets immobiliers privés.

La préservation de la biodiversité sera intégrée dans chaque projet d'aménagement, notamment par la plantation de haies, de bosquets et d'arbres isolés. Ces initiatives favoriseront une meilleure perméabilité des sols, réduisant ainsi les îlots de chaleur et les risques liés au changement climatique.

Plan Canopée.

Dans le but d'améliorer le cadre de vie de ses habitants tout en luttant contre le dérèglement climatique, la Ville, à l'instar d'autres communes, concevra son propre « plan Canopée » en redéployant la nature dans les espaces urbains :

- En augmentant la végétation sur tout le territoire, de façon à créer un environnement plus sain, plus agréable, et à renforcer l'identité de la Ville et placer l'arbre au centre des réflexions relatives au cadre de vie.
- En menant une étude sur la couverture arborée du territoire tournaisien afin de fixer les objectifs en termes de couverture arborée du territoire répartis entre les domaines privé (jardins) et public (rues, places, parcs, etc.).

- Une fois arrivés à maturité, ces arbres offriront une canopée (ensemble formé par les sommets des arbres) qui joue un rôle clé dans la régulation thermique, la qualité de l'air, et le bien-être des citoyens. En effet, certains espaces du territoire sont particulièrement sensibles aux vagues de chaleur à cause du phénomène d'îlot de chaleur urbain.

Une vision urbanistique cohérente et harmonieuse

Cette approche vise à structurer le territoire de manière harmonieuse et fonctionnelle. En conciliant préservation environnementale, besoins des habitants et développement économique, Tournai pourra renforcer son attractivité et garantir un cadre de vie équilibré à tous ses citoyens.

- **Favoriser un aménagement répondant aux objectifs de croissance démographique et aux enjeux tournaisiens :**
 - Développer, rénover et revaloriser les espaces urbains, périurbains, et ruraux existants.
 - Assurer une gestion équilibrée de l'aménagement du territoire entre dynamisme urbain, ruralité préservée et nature.
- **Améliorer l'accessibilité et faciliter les démarches :**
 - Renforcer l'accueil des porteurs de projets, petits et grands, par des horaires, du conseil, de l'information adaptés sur les procédures administratives afin de faciliter les projets de construction ou de rénovation.
- **Valoriser le patrimoine bâti et les dernières friches industrielles :**
 - Préserver, évaluer, entretenir et, au besoin, rénover les bâtiments historiques.
 - Reconversion et revalorisation des dernières friches industrielles.
- - Mettre en place des partenariats public-privé pour la rénovation des bâtiments inoccupés.
- **Préservation et développement des espaces verts :**
 - Renforcer la végétalisation des espaces publics urbains et ruraux avec des essences différenciées, rares et remarquables.
 - Développer des espaces de promenade et de loisir accessibles à tous.
- **Planification et gestion urbaine cohérente :**
 - Adapter le schéma de développement communal au Schéma de développement territorial (SDT) pour garantir une planification harmonisée et décentralisée.
 - Adopter dans le futur SDC une norme de densité de logement maximum.
 - Afin de mieux encadrer la façon de construire ou d'aménager les espaces publics et privés la commune se dotera d'un Guide Communal d'Urbanisme (GCU).

Ce guide fixera le cadre urbanistique de référence pour accompagner l'évolution du territoire communal dans une démarche prospective et offrira un cadre indicatif aux auteurs de projets que ce soit dans son centre historique ou dans les villages (conservation, volumétrie, couleurs, principes généraux d'implantation, conservation, gabarit, aspect des voiries et des espaces publics). Cet outil offrira à notre commune une autonomie accrue en matière d'urbanisme.

- - Tout en veillant à l'attractivité des projets immobiliers, mobiliser les charges d'urbanisme comme un outil de compensation des projets d'urbanisation, comme moyen d'atteindre des objectifs de la Ville en matière de mobilité, d'environnement, de sécurité, de prévention contre les inondations.
 - Veiller à ce que les projets immobiliers répondant au cadre et aux besoins tournaisiens soient développés.
 - Intensifier la lutte contre la division excessive des bâtiments unifamiliaux en petites cellules de logements.
 - Accorder davantage de poids aux avis émis par la CCATM en instaurant avec elle un dialogue constant.
- **Intégration des espaces publics et infrastructures :**
 - Assurer une meilleure connectivité paysagère en reliant les infrastructures urbaines (routes, pistes cyclables) aux espaces naturels (parcs, sentiers).
 - Intégrer des critères esthétiques dans tous les projets d'aménagement.

Un centre-ville accessible, dynamique et apaisant

Le centre-ville, et en particulier la Grand-Place, doit être aménagé pour devenir un espace accueillant, convivial, verdurisé, en concertation avec les habitants. Ces aménagements favoriseront la sécurité et l'accessibilité de tous et notamment les PMR.

Lors du remplacement des points lumineux, des initiatives telles que l'éclairage intelligent, qui combine allumage automatique et réduction de la consommation énergétique, seront mises en œuvre.

Des villages valorisés et une ruralité préservée

Investir dans les villages est une priorité. Les infrastructures des villages, notamment les voiries et les équipements, seront renforcés pour garantir une qualité de vie optimale à leurs habitants.

Les espaces verts seront préservés et enrichis par des initiatives locales de plantation.

La mise en œuvre du Plan Communal de Développement Rural sera poursuivie et évaluée. Ce plan a mis en évidence plusieurs priorités et notamment la création d'un réseau d'aires de jeux intergénérationnels, l'aménagement de la plaine de Ramevines, la création d'un réseau entre les Maisons de Villages existantes (lieu de rencontres et d'échanges), la création de panneau d'informations dans les villages, etc.

Enfin, des projets structurants et créateurs d'activités, tels que des hall relais pour PME ou des espaces de services de proximité, seront soutenus dans les villages pour dynamiser leur économie locale tout en respectant leur caractère rural.

Une végétalisation réfléchie des espaces publics

La végétalisation des espaces publics sera renforcée, tant en milieu urbain que rural. Les places publiques du centre-ville seront davantage arborées, l'initiative du Jardin de naissances sera conservée, et des arbres seront plantés pour chaque naissance afin de renforcer les liens entre les citoyens et la nature.

L'entretien des espaces verts, des sentiers et des fossés sera assuré pour garantir leur qualité et leur accessibilité.

L'aménagement complet de la Plaine des manœuvres sera poursuivi afin d'en faire une véritable forêt urbaine.

Une attention particulière sera apportée à la préservation des arbres remarquables.

Les initiatives de concours de façades fleuries et de permis de végétaliser seront poursuivies.

3. Une Ville rayonnante et attractive pour toutes les générations

Une Ville attractive pour la jeunesse et les jeunes familles

Tournai se doit de répondre aux attentes des jeunes et des familles en proposant un cadre de vie dynamique et adapté. Pour assurer sa croissance démographique, nous soutiendrons activement une offre de logements accessible, un environnement favorisant l'activité et l'emploi et une qualité de vie intégrant sécurité et loisirs.

Des projets visant à promouvoir les activités intergénérationnelles, comme des écoles de devoirs ou des activités culturelles partagées, seront encouragés. La collaboration entre les écoles et les acteurs locaux permettra de sensibiliser les jeunes à la richesse du patrimoine tournaisien.

Nous souhaitons, dans la mesure du possible, permettre aux associations, clubs sportifs, mouvements de jeunesse, etc. d'utiliser les infrastructures communales.

En matière de sécurité, nous encouragerons des solutions de transport adaptées pour les retours des soirées de week-end, lors des événements et festivités.

Nous avons pour objectif de structurer les acteurs de la jeunesse pour que Tournai dépose sa candidature comme Capitale européenne de la jeunesse.

Une Ville soucieuse de toute sa population

Pour améliorer la qualité de vie de nos aînés, nous renforcerons les campagnes de prévention et les conférences en matière de santé en synergie avec le CPAS.

La qualité de vie de nos aînés retient toute notre attention. Nous encouragerons également toutes les initiatives sportives et culturelles visant à maintenir le lien social avec les aînés.

Nous cultiverons le devoir de mémoire au sein de la commune.

Le conseil consultatif communal des aînés sera encouragé dans ses initiatives.

Un soin particulier sera apporté au mobilier urbain afin de favoriser son intégration harmonieuse dans nos quartiers historiques et nos villages tout en offrant une qualité optimale de durabilité et de confort pour tous les usagers valides et moins valides.

Nous soutiendrons les initiatives envers les personnes porteuses de handicap telles que :

- vivre en autonomie ;
- avoir un logement adapté ;
- trouver du travail ;
- pouvoir se déplacer ;
- accéder à des loisirs ;
- être intégré en milieu scolaire ;
- accéder aux infrastructures publiques (administratives, sportives, culturelles et touristiques).

Tournai, une Ville d'art, de culture et de patrimoine

La richesse patrimoniale de Tournai sera au cœur des priorités. Nous renforcerons les partenariats avec les associations locales pour valoriser le patrimoine et les traditions, tout en mettant en œuvre une planification globale de l'entretien et de la rénovation du patrimoine public.

La Cathédrale est le symbole majeur de la Ville. Nous plaiderons pour l'élaboration rapide d'un nouvel accord-cadre afin d'assurer la poursuite et la finalisation de sa restauration.

Tournai a la chance de disposer de deux monuments classés au patrimoine UNESCO. Cette situation mérite une mise en valeur exceptionnelle permettant de les identifier comme telle dans l'espace public.

Le patrimoine industriel mérite également toute notre attention.

Nos écoles d'art, notre Musée des Beaux-Arts, nos artistes et créateurs locaux doivent faire l'objet de toute notre attention pour être mis en avant comme expression vivante de l'identité de notre Ville.

Le *Petit Patrimoine Populaire Wallon* continuera à faire l'objet de notre attention.

Un cadastre sanitaire et énergétique du parc immobilier communal classé ou répertorié sera mis en place pour mieux planifier son entretien et sa rénovation dans une démarche durable. En fonction des moyens budgétaires disponibles, la Ville se dotera de la fonction d'« architecte spécialisé en patrimoine » aux fins des fonctions précitées. D'un même contexte, nous lancerons les bases de ce qui sera une cellule archéologique urbaine dont les missions seront définies en parfait partenariat avec les services compétents de la Région.

Des initiatives novatrices comme un « *plan Lumière* » qui magnifiera le patrimoine architectural, avec une scénographie les week-ends et jours fériés, seront développées.

Dans la même perspective, il conviendra de poursuivre la mise en œuvre du « plan pavés » et la stratégie d'embellissement et de restauration des devantures commerciales d'intérêt patrimonial.

Une Ville touristique et ouverte sur le monde

Tournai doit être considérée désormais comme une Ville incontournable à visiter aussi bien en Belgique qu'à l'étranger en raison de son histoire, de son patrimoine et de ses trésors.

Le développement touristique sera structuré autour d'une offre intégrée et coordonnée. Nous réformerons le fonctionnement de l'Office du tourisme pour en améliorer l'accueil et l'efficacité.

Nous mettrons en ligne un agenda centralisé regroupant tous les événements et activités de la Ville.

Des synergies seront créées entre les acteurs du tourisme, incluant hébergeurs, restaurateurs, guides et musées, pour offrir une expérience intégrale aux visiteurs.

L'Escaut sera valorisé comme un atout touristique majeur, notamment au travers de balades fluviales. Par ailleurs, des circuits thématiques seront organisés en collaboration avec différents acteurs en nous appuyant sur les forces locales.

Tournai étant une ville à la campagne, le tourisme rural sera développé, ainsi que des circuits cyclo-pédestres.

Le projet de réaménagement de la Carrière de l'Orient viendra s'ajouter au dispositif touristique de Tournai avec ses espaces de détente, de balade et de camping.

Pour renforcer encore l'identité de Tournai, des événements marqueurs forts seront soutenus, comme la Grande Procession et les Cortèges traditionnels dont l'articulation doit être réévaluée et réécrite.

Une attention particulière sera portée au développement d'une offre et d'une structure hôtelières pour le tourisme ou pour les affaires.

Une gestion efficace de l'espace public tant en Ville que dans les villages

La gestion de l'espace public sera optimisée par la mise en place d'un dialogue structuré, et notamment grâce à des outils numériques interactifs permettant aux citoyens de signaler les soucis rencontrés, avec un suivi renforcé par les services techniques.

Nous mènerons une politique rigoureuse d'autorisation des ouvertures de voirie pour assurer une mobilité fluide en évitant la simultanéité de chantiers perturbateurs.

Un plan d'entretien et de rénovation pluriannuel des voiries sera établi, avec un budget adapté aux besoins et aux capacités financières de la Ville.

Une Ville propre et soignée

La propreté publique est une condition essentielle pour améliorer la qualité de vie des citoyens. Cela nécessite une mobilisation collective et des actions ciblées pour garantir des espaces publics propres, accueillants et respectueux de l'environnement. La Ville s'engage dans une démarche proactive, combinant prévention, sensibilisation, répression et innovation :

- **Sensibilisation et participation citoyenne** : la Ville mènera des campagnes régulières pour sensibiliser les citoyens à leur rôle dans la propreté publique. Les initiatives citoyennes seront encouragées et soutenues, que ce soit par le prêt de matériel, la mise

à disposition de locaux ou la collaboration avec les comités de quartier. Une attention particulière sera portée à l'éducation des jeunes dans les écoles et à la promotion de comportements respectueux de l'environnement.

- **Responsabilisation collective : la propreté, une affaire de tous** : un volet participatif sera intégré pour impliquer les habitants dans l'amélioration de leur cadre de vie, en organisant des journées de nettoyage collaboratif ou en favorisant des initiatives de quartier. La Ville encouragera également des démarches d'engagement citoyen comme des concours de quartiers propres et fleuris.
- **Mise en place d'une application communale dédiée** : une solution numérique sera développée pour permettre aux citoyens de signaler en temps réel des dépôts clandestins, des tags ou d'autres problèmes liés à la propreté publique. Cet outil permettra un suivi transparent des interventions et renforcera la participation citoyenne dans l'entretien des espaces publics.
- **Création d'une équipe d'intervention rapide** : une équipe mobile sera spécialement formée pour répondre rapidement aux signalements des citoyens, qu'il s'agisse de nettoyer un dépôt sauvage, d'enlever des tags ou de réparer une dégradation dans l'espace public. Cette unité agira dans un délai optimal pour limiter l'impact visuel des incivilités sur le cadre de vie.
- **Renforcer les sanctions et la répression des incivilités** : la Ville appliquera une politique de tolérance zéro envers les dépôts clandestins, les déjections canines, les jets de mégots et autres comportements nuisant à la propreté. Les sanctions administratives communales seront renforcées, incluant des alternatives pédagogiques telles que des stages ou des travaux d'intérêt général au sein des services de propreté communaux. Ces mesures viseront à responsabiliser les contrevenants tout en réparant les dégâts causés.
- **Collaboration renforcée avec les partenaires locaux** : la Ville travaillera étroitement avec des partenaires tels qu'IPALLE, les associations locales et les comités de quartier pour optimiser la gestion des déchets, promouvoir le tri et encourager le réemploi et l'économie circulaire.

Cette vision élargie repose sur une approche intégrée de la propreté publique, où chaque acteur — administration, citoyens et partenaires locaux — joue un rôle actif pour garantir un cadre de vie agréable. L'ensemble de ces actions seront détaillées dans le Plan local de propreté.

Une Ville au cœur de l'Europe

Tournai renforcera ses liens avec l'Europe et la Région Wallonne pour soutenir des projets structurants comme la rénovation du cœur gothique de la Cathédrale.

Les échanges transfrontaliers et interrégionaux avec des villes voisines comme Lille, Valenciennes ou Kortrijk seront intensifiés pour favoriser la coopération économique, culturelle et touristique. Les jumelages existants avec Villeneuve-d'Ascq et Troyes seront privilégiés.

Un patrimoine restauré et entretenu

Tournai, riche de son patrimoine historique et architectural, doit continuer à valoriser et préserver cet héritage exceptionnel. Nous mettrons en œuvre une politique ambitieuse de restauration, d'entretien et de mise en valeur de ce patrimoine, avec des actions concrètes :

- **Restauration des monuments UNESCO** : achever et promouvoir la restauration de la Cathédrale Notre-Dame, en collaborant étroitement avec les autorités compétentes ; lancer un marché public pour la restauration du Beffroi.
- **Valorisation du Petit Patrimoine Populaire Wallon.**
- **Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de rénovation** : sur base du cadastre des bâtiments classés et historiques nécessitant des travaux, dans le centre-ville et les villages, prévoir un calendrier réaliste et un budget clair pour leur préservation.
- **Conservation et accessibilité des collections** : créer une réserve professionnelle pour les collections des musées, inspirée des meilleures pratiques. Cela permettra de garantir une conservation optimale des œuvres tout en favorisant leur exposition dans des contextes variés (événements temporaires, prêts).
- **Promotion des savoir-faire locaux** : collaborer avec des artisans locaux spécialisés dans les métiers de la restauration (tailleurs de pierre, ferronniers, etc.) pour entretenir le patrimoine en renforçant l'économie locale.
- **Projets participatifs pour le patrimoine** : impliquer les citoyens dans des projets de sauvegarde, comme des campagnes de financement participatif pour des bâtiments spécifiques ou l'organisation de journées bénévoles autour du nettoyage et de l'entretien des sites patrimoniaux.
- **Innovation dans la mise en valeur** : développer des dispositifs numériques immersifs (applications, réalité augmentée) pour permettre aux habitants et touristes de mieux comprendre l'histoire et les transformations du patrimoine de Tournai.
- **Accessibilité renforcée** : veiller à ce que tous les sites patrimoniaux restaurés soient accessibles aux personnes à mobilité réduite et adaptés aux familles, tout en respectant leur intégrité architecturale.
- **Partenariats stratégiques** : collaborer avec les institutions régionales, nationales et européennes pour obtenir des financements et expertises, tout en inscrivant des projets tournaisiens dans des initiatives transfrontalières.

Avec ces actions, nous visons à faire du patrimoine de Tournai un véritable moteur de fierté locale, de développement touristique et de transmission culturelle.

L'entretien et la valorisation du patrimoine public seront au centre des préoccupations.

Un folklore vivant qui allie tradition et modernité

Le folklore, les traditions locales et notre langue régionale, sont des éléments identitaires forts de Tournai. Nous collaborerons avec les associations pour soutenir et promouvoir ces événements, tout en veillant à leur modernisation pour attirer de nouveaux publics.

Nous aurons une attention particulière et à la conservation des géants de Tournai ainsi qu'à celle des costumes historiques.

Les traditions locales sont également marquées par le grand carnaval dont il convient de soutenir les organisateurs bénévoles.

Les 4 Cortèges reliés à la Grande Procession de Tournai doivent être l'occasion de l'écriture d'un narratif mettant plus en avant l'identité médiévale de notre cité.

Ces festivités aussi doivent être dans la mesure imaginées et coconstruites en collaboration avec les acteurs locaux.

Des festivités en partenariat avec les acteurs locaux, en soutien notamment des initiatives individuelles et collectives

Les festivités seront organisées dans une démarche collaborative, évitant la concurrence entre les grandes manifestations portées par les associations locales. Ce soutien renforcera les petits événements tout en offrant une programmation riche et diversifiée.

En intra-muros, nous veillerons à considérer les deux rives de l'Escaut pour l'organisation des festivités.

4. Un territoire économiquement prospère et créateur de bien-être pour tous ses habitants

Grâce à une approche proactive et innovante, Tournai se positionne comme un territoire économiquement dynamique, soutenant ses commerçants, producteurs locaux et porteurs de projets. En alliant développement économique, promotion des produits locaux et modernisation numérique, la Ville se prépare à relever les défis futurs tout en créant un cadre de vie attractif et équilibré pour tous ses habitants.

Un développement économique soutenu

Tournai aspire à devenir un pôle économique attractif et compétitif, en capitalisant sur ses atouts et en relevant les défis contemporains. La Ville s'engage à renforcer les partenariats avec les acteurs économiques locaux, régionaux et transfrontaliers, tout en soutenant l'implantation de nouvelles entreprises et commerces via une *Cellule d'accueil des investisseurs* et en valorisant celles déjà établies.

Pour favoriser l'entrepreneuriat et l'innovation, des espaces adaptés, tels que des incubateurs et des pôles de coworking, seront développés ou renforcés. Ces lieux seront accompagnés d'un encadrement permettant l'accès simplifié aux formalités administratives, afin de guider les porteurs de projets à chaque étape de leur développement. Citons l'exemple du « *Circular Center* » sur le site des Ateliers Louis Carton.

Par ailleurs, la Ville investiguera la possibilité d'établir des zones franches commerciales, particulièrement en centre-ville, pour encourager l'installation de nouveaux commerces et limiter les cellules vides.

Enfin, en investissant dans l'éducation et la formation des jeunes dans des secteurs porteurs, et en soutenant les PME et les indépendants, Tournai ambitionne de créer un environnement économique propice à l'emploi, à l'innovation et à une prospérité partagée.

Promotion des produits locaux

La valorisation des produits locaux, qu'ils soient d'origine agricole, artisanale, ou manufacturés, est essentielle pour dynamiser l'économie de proximité.

La Ville soutiendra les commerces de proximité, les circuits courts et les produits locaux en aidant les producteurs à se structurer pour répondre aux différentes demandes des consommateurs.

La Ville encouragera les initiatives en la matière, notamment la Ceinture Alimentaire du Tournaisis (CAT), ainsi que les autres entreprises et producteurs locaux.

L'instauration d'un label communal « Consommez local » peut être un outil intéressant pour promouvoir les produits de nos artisans, nos agriculteurs, nos entreprises et producteurs locaux.

L'organisation régulière d'événements commerciaux (marchés thématiques, nocturnes, foires artisanales) dynamisera cette filière tout autant que l'activité en centre-ville par l'accès privilégié des producteurs aux marchés hebdomadaires.

Ces initiatives pourraient être dupliquées dans les zones moins urbanisées par l'insertion des producteurs dans des espaces multiservices offrant une combinaison de commerces de proximité (épiceries, dépôts de pain), de coworking et de permanences administratives.

La Ville étudiera la mise en place d'un projet-pilote relatif à la création d'un régime agricole communale visant à l'approvisionnement des institutions publiques communales.

La Ville encouragera le développement de magasins d'usine par les industries et entreprises localisées sur le territoire tournaisien.

Dans le cadre des marchés publics qu'elle organise, la Ville sera attentive à la participation des entreprises locales.

Des commerces florissants dans la Ville et les villages

La dynamisation du commerce local est une priorité. Nous l'intégrerons harmonieusement dans le marketing touristique de la Ville.

La Ville collaborera et soutiendra les synergies avec tous les acteurs de promotion du commerce local.

Pour soutenir l'offre commerciale, une plateforme numérique locale sera encouragée en vue de permettre aux commerces de proximité de développer des solutions de vente en ligne.

Des projets tels que les pop-up stores et une *Maternité commerciale* seront également soutenus pour encourager l'innovation et l'expérimentation.

Le marché du samedi matin et le marché aux fleurs feront l'objet d'une reconfiguration pour offrir une meilleure expérience aux visiteurs. Par ailleurs, nous mettrons fin au développement anarchique des « commerces de jour » pour préserver un équilibre entre attractivité et qualité de vie.

Enfin, la Ville s'engage à développer des initiatives pour l'animation et l'attractivité en collaboration avec les commerçants. Des événements tels que les nocturnes du commerce et un marché de Noël de renom seront organisés pour renforcer l'activité économique tout en créant des moments conviviaux pour les habitants et les visiteurs.

La Croix du centre mérite une attention spécifique par le développement d'une identité commerciale forte qui associera les jeunes, en identifiant les types de commerces qu'ils souhaitent voir s'y installer.

Des efforts doivent être consentis pour favoriser autant que possible un linéaire commercial en ville par l'examen des paramètres qui y contribuent.

Tournai, une Ville du futur : innovation, numérique et performance

La transformation digitale est un levier majeur pour renforcer l'attractivité et l'efficacité de la Ville. Nous mettrons en place une administration orientée vers l'utilisateur, où l'ensemble des procédures communales seront peu à peu digitalisées : demandes de permis, autorisations, documents administratifs, etc. En garantissant un contact physique pour chaque procédure et en veillant à éviter un développement anarchique des plateformes, cette digitalisation simplifiera les démarches pour les citoyens, associations et entreprises et générera des économies en améliorant la qualité des prestations.

Nous aurons une attention particulière pour éviter la fracture numérique des différents publics et notamment des aînés. Pour cela, un cadastre des espaces publics numériques (EPN) et des autres initiatives en la matière sera réalisé.

Nous travaillerons à aligner les politiques liées à l'attractivité du centre-ville (commerce, tourisme, événementiel) sous une gestion cohérente et transversale en collaboration notamment avec l'Eurometropolitan e-Campus ; ce dernier constitue une réelle opportunité dans le numérique à destination des jeunes.

5. Une société chaleureuse de cohésion et de solidarité

Des logements de qualité et accessibles à tous

L'accès à un logement de qualité est un droit fondamental. Tournai s'engage à renforcer l'offre de logements accessibles avec notamment pour objectif de lutter contre la pression foncière et de permettre aux jeunes, particulièrement les primo-accédants, de trouver un toit. Cette préoccupation prévaut d'autant plus pour les personnes isolées, familles monoparentales, et à faibles revenus.

L'exigence de création de 10% de logements à prix modérés obligatoires pour tout projet de plus de 10 logements sera maintenue.

Nous augmenterons également le nombre de logements de transit pour répondre aux situations d'urgence.

La réhabilitation des logements publics existants sera poursuivie dans une démarche qualitative et visant une meilleure efficacité énergétique.

Nous soutiendrons des initiatives d'habitat innovant, comme les projets d'habitat groupé, d'habitat léger, de colocations intergénérationnelles, les logements kangourou, etc. pour

répondre aux besoins spécifiques des habitants, tout en promouvant l'accès à la propriété avec des solutions comme les logements tremplin, *Community land trust*, le concept « 1 Toit 2 Âges ».

La lutte contre les logements insalubres sera poursuivie tout en accompagnant les locataires victimes de ces situations.

Nous continuerons à permettre à la Maison de l'Habitat de rassembler les professions et institutions offrant des logements afin que tout usager trouve à cet endroit toutes les informations nécessaires à sa recherche. Cette intégration des données et des fonctions doit déboucher sur la création d'un véritable observatoire du logement.

La prévention contre la précarité et la lutte contre la grande précarité, des enjeux collectifs

Dans le cadre de la prévention contre la précarité, des initiatives visant à réduire le coût de la vie seront mises en œuvre, notamment par le biais d'achats groupés (énergie, matériel informatique) et d'un soutien aux banques alimentaires locales. Un service de médiation budgétaire renforcé sera étudié pour prévenir et accompagner les situations de surendettement.

Tournai soutiendra également des initiatives visant à lutter contre l'analphabétisation et à offrir des possibilités de formation. Dans ce cadre, les modalités d'accueil doivent éviter toute stigmatisation. La prévention en matière de santé et la lutte contre les assuétudes seront également promues, particulièrement au travers notamment de l'Atelier prévention de l'usage des drogues (APUD).

Pour éradiquer la grande précarité, nous travaillerons en collaboration avec le Relais Social Urbain de Tournai pour mener des actions coordonnées, notamment dans le cadre d'un plan de sortie du sans-abrisme. Ce plan inclura des projets comme le « housing first », facilitant l'accès à un logement comme première étape d'une réinsertion sociale. Il sera répondu à L'appel à projet « Territoires Zéro Sans-Abrisme » initié par la Région Wallonne. Toutes les actions portées par les associations et visant l'insertion sociale seront rendues plus visibles et mieux communiquées à l'ensemble de la population.

L'égalité des chances, le respect des différences, la lutte contre les discriminations et toutes les formes de harcèlement

Tournai s'engage à promouvoir l'inclusion sociale et l'égalité des chances pour tous ses habitants.

Nous faciliterons l'accès aux lieux publics, grâce à une politique d'aménagement universel incluant l'installation de plans inclinés sur les trottoirs, l'adaptation des infrastructures publiques et la création d'un label de type « Resto pour tous » visant à identifier les établissements accessibles aux personnes à mobilité réduite.

La lutte contre les discriminations passera également par des campagnes de sensibilisation et une valorisation des initiatives locales visant à promouvoir le vivre-ensemble. Nous soutiendrons également l'insertion socioprofessionnelle des personnes en situation de handicap à travers des collaborations avec des entreprises de travail adapté (ETA).

Dans un souci d'intérêt général, nous serons soucieux de soutenir les initiatives qui visent à sensibiliser la population à la différence.

Un accès équitable à un enseignement et une formation de qualité est essentiel pour réduire les inégalités de chances.

Nous encouragerons les initiatives bénévoles, les associations et toutes les formes d'organisations de jeunesse qui répondent à des objectifs sociétaux.

Tout en les soutenant, nous renforcerons la visibilité des Maisons de quartiers qui permettent de créer du lien entre les générations et sensibilisent au vivre ensemble ainsi qu'à la citoyenneté. D'un même contexte, nous veillerons à les organiser en réseau.

Une population active en matière d'emploi et de bénévolat

L'insertion socioprofessionnelle sera une priorité, avec un focus particulier sur les jeunes et les plus de 50 ans. En collaboration avec le FOREM, l'IFAPME et les associations, nous mettrons en place des formations, stages et bilans de compétences adaptés aux besoins du marché local. Les pistes d'insertion professionnelle créés par l'économie sociale seront également explorées.

Les familles monoparentales bénéficieront d'un soutien spécifique, notamment à travers l'accès facilité à des solutions de garde d'enfants pour leur permettre de retrouver et de maintenir une activité professionnelle.

Nous promotionnerons le Service Citoyen tant pour les services communaux que pour l'ensemble des acteurs tournaisiens.

Notamment en tant que Ville marraine du navire du même nom, nous poursuivrons les bons contacts avec la Défense. Nous promotionnerons également la fonction de réserviste à la Défense, au regard des potentiels besoins en matière de défense civile et de résilience de la cité.

A travers la Maison des Associations, nous créerons une plateforme du bénévolat.

Les indépendants et PME : piliers de l'économie locale

Les indépendants et PME sont au cœur du dynamisme économique de Tournai. Ces acteurs font rayonner la Ville bien au-delà de notre territoire et méritent d'être connus par les citoyens et plus spécifiquement dans nos écoles. C'est une occasion supplémentaire pour lutter contre les métiers en pénurie. Nous soutiendrons les initiatives locales dans des secteurs tels que l'agriculture, l'artisanat et les services. Des projets visant à promouvoir l'alimentation et les produits locaux seront encouragés, notamment à travers des partenariats entre les exploitations agricoles et les entreprises et commerces locaux.

Une solidarité internationale forte

Tournai continuera à renforcer ses liens de solidarité internationale au travers de sa Commission et en s'associant à des projets locaux dans d'autres pays, qui favorisent la paix, l'échange et l'inclusion. Les jumelages avec les villes de Covè et de Bethléem seront poursuivis. La fête « Tournai le Monde » sera soutenue comme un événement célébrant le bien-vivre ensemble dans notre Ville et l'ouverture sur le Monde.

Tournai continuera à faire vivre son adhésion au réseau des Communes Hospitalières. Chaque fois qu'il y a un camp de migrants, une attention spécifique sera apportée à l'accueil temporaire digne et à une information adéquate des demandeurs d'asile et candidats réfugiés sur leurs droits.

Au sein de notre ville, la Maison Internationale joue un rôle important en matière de logements étudiants étrangers, de soutien administratif, d'activités de sensibilisation auprès de la population. Nous nous engageons à l'encourager dans ses activités et dans les événements, festivités à venir.

Un accès à la santé pour toutes et tous

L'accès à des soins de santé de qualité est une priorité. Nous travaillerons avec les infrastructures hospitalières et les professionnels de santé pour assurer des services de proximité adaptés, en ville et dans les villages.

Des campagnes de prévention, telles que celles contre les assuétudes ou en faveur des vaccinations volontaires, seront soutenues en partenariat avec les associations locales.

En partenariat avec les acteurs de la santé, nous encouragerons également l'intégration du « Sport sur Ordonnance » pour promouvoir une vie active et saine ; cette initiative vise à mettre les acteurs de la santé en contact avec les clubs sportifs, les salles de sport et les coachs sportifs.

6. Un vivier d'avenir et d'émancipation par l'enseignement, la formation, le sport et la culture

L'enseignement et la formation constituent des leviers essentiels pour garantir l'épanouissement des individus et renforcer le tissu social de Tournai. Tout en répondant aux besoins actuels de tous les citoyens afin de leur permettre d'anticiper les défis de demain, ces domaines doivent s'inscrire dans une approche inclusive et humaine, en soutenant et en renforçant les dynamiques locales.

La petite enfance et l'accueil extrascolaire au cœur de nos préoccupations

La petite enfance est une priorité à Tournai. Nous nous engageons à proposer une offre de qualité et suffisante en ce qui concerne les milieux d'accueil préscolaires et extrascolaires, qu'ils soient publics, privés ou associatifs, afin de répondre aux besoins croissants des familles. A cette fin, un cadastre de l'offre disponible sur l'ensemble du territoire tournaisien sera réalisé.

Nous encouragerons la création de crèches, notamment en entreprise, en partenariat avec les acteurs économiques locaux, favorisant ainsi la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale.

Nous renforcerons la coordination pour proposer des activités éducatives et ludiques extrascolaires adaptées aux différents âges.

Nous veillerons à maintenir des consultations ONE dans chaque district ; l'accompagnement des jeunes enfants auprès des familles les plus fragilisées sera également renforcé.

Un enseignement et une formation de qualité qui doivent être renforcés

L'enseignement et la formation sont des leviers essentiels pour garantir l'égalité des chances. Tournai soutiendra une offre d'enseignement de proximité et de qualité, au-delà des logiques de réseaux. L'apprentissage dès le plus jeune âge des fondamentaux (lecture, écriture, calcul et expression orale), des langues, notamment par des programmes d'immersion linguistique, ainsi que la lutte contre les stéréotypes et préjugés à la base de nombreuses discriminations seront renforcés. Par ailleurs, la volonté est de faire de Tournai une « Ville Apprenante » où l'apprentissage est présent tout au long de la vie pour tous les publics.

Selon les capacités financières existantes, les infrastructures scolaires seront rénovées en y incluant des cours de récréation végétalisées et des modules de jeux favorisant la mixité.

Dans une optique de santé publique, nous poursuivons pour l'ensemble des écoles la labellisation « Cantines Durables » mise en place par la Région Wallonne.

Outre les activités extrascolaires classiques, nous collaborerons avec les écoles pour intégrer des activités culturelles et artistiques, en nous appuyant notamment sur le Parcours d'Education Culturelle et Artistique, mais aussi en travaillant avec les acteurs culturels.

L'intégration et la promotion des STEM (sciences, technologie, ingénierie, mathématiques) en enseignement et en formation avec des outils adaptés, comme l'intelligence artificielle, constitue un levier incontournable pour préparer tous les élèves aux métiers d'avenir et répondre aux défis professionnels et sociétaux émergents.

Il s'agira également de valoriser les spécificités des écoles présentes sur le territoire tournaisien, en développant des projets attractifs et qualitatifs tout en renforçant la communication à leur sujet, afin de dynamiser leur rôle et inverser la tendance à la baisse des inscriptions.

Afin de garantir un environnement propice aux enseignements et aux apprentissages mais également afin de promouvoir l'éducation à la citoyenneté, un plan d'action contre le harcèlement et le cyberharcèlement, incluant la sensibilisation, la prévention et des interventions concrètes, sera mis en œuvre. Parallèlement, des actions de sensibilisation seront menées auprès des enseignants et des formateurs sur le bien-être en enseignement, afin d'améliorer leurs conditions de travail et de renforcer leur capacité à accompagner chacun de leurs élèves.

Il conviendra d'affirmer Tournai comme un pôle d'enseignement supérieur en favorisant la coopération et en encourageant les synergies entre les établissements, afin de développer une offre complémentaire, diversifiée et pertinente, répondant aux besoins locaux et globaux. La création d'un 'Campus Tournai' permettra de fédérer étudiants et institutions autour d'un projet commun, renforçant le sentiment d'appartenance et cultivant une identité estudiantine forte. Des initiatives seront également développées pour intégrer pleinement les étudiants dans la ville et renforcer ce sentiment, notamment grâce à des logements abordables, des activités culturelles et sportives adaptées, des lieux estudiantins et la création d'espaces de travail collaboratifs y compris numériques correspondant à leurs attentes. Il s'agira également de soutenir les projets portés par les étudiants et les enseignants, en lien avec les institutions communales et les entreprises locales, afin de renforcer les interactions et les opportunités sur le territoire.

La formation continue sera également une priorité. En tenant compte des besoins identifiés sur le territoire tournaisien, il sera nécessaire de développer et de promouvoir les formations continues pour les adultes en reconversion ou en évolution professionnelle. La formation en alternance sera également renforcée au travers de partenariats avec les entreprises locales afin d'assurer une meilleure transition entre formations et emplois, que ces emplois soient ou non techniques. Il s'agira également de soutenir les projets portés par les étudiants et les enseignants ou formateurs, en lien avec les institutions et les entreprises locales, tout en valorisant les talents locaux et en promouvant les initiatives des étudiants-entrepreneurs par l'intermédiaire de stages qualitatifs et de projets de partenariat locaux. Ces actions permettront d'ancrer durablement l'enseignement et la formation dans le tissu économique tournaisien.

Tournai, ville au patrimoine exceptionnel, a une responsabilité particulière dans la préservation et la transmission de l'histoire. Il est primordial de valoriser ce patrimoine comme lieux de mémoire à intégrer dans un parcours éducatif ouvert à tous les citoyens, afin de leur permettre de découvrir et de comprendre les événements historiques marquants, tout en mettant en lumière les valeurs de paix, de solidarité et de respect des droits humains.

Parallèlement, des projets pédagogiques centrés sur la mémoire collective seront développés, incluant des visites guidées et des activités de recherche historique. Ces initiatives permettront d'enrichir l'expérience citoyenne tout en favorisant une approche active et immersive de l'histoire. Grâce à l'implication des artistes et des acteurs culturels locaux, ces projets seront aussi l'occasion de croiser les disciplines artistiques, permettant à la culture et aux arts de jouer un rôle clé dans la transmission de ces valeurs essentielles.

Ainsi, Tournai pourra non seulement préserver et valoriser son patrimoine, mais aussi renforcer l'engagement citoyen et favoriser l'éducation à travers la culture, l'histoire et les arts.

Il est, par ailleurs, essentiel de favoriser la participation citoyenne dès le plus jeune âge, en offrant aux enfants et aux jeunes l'opportunité de s'engager activement dans la vie de leur ville. À cet effet, une assemblée participative jeunesse sera créée, permettant aux jeunes de s'initier à la vie politique et citoyenne de manière ludique et constructive. Cet espace leur offrira des occasions d'apprentissage supplémentaire pour structurer leurs idées, rédiger des propositions concrètes et s'exprimer en public, tout en développant leur sens de la responsabilité et de l'engagement.

Les projets et initiatives portés par les jeunes seront portés à l'attention de la commune, permettant ainsi aux jeunes de jouer un rôle actif et valorisé dans la société. Par là-même, nous visons à renforcer leur implication dans des décisions qui concernent leur avenir, tout en consolidant le lien entre la jeunesse et les institutions locales. Ce processus contribuera à nourrir un sentiment d'appartenance et encourager la prise de responsabilités, créant ainsi une ville plus inclusive et participative.

L'objectif est de faire de Tournai une « Ville Apprenante » où l'apprentissage est présent tout au long de la vie pour tous les publics.

Une enfance et une jeunesse citoyennes, libres, responsables, actives, critiques, créatives et solidaires

La jeunesse sera au cœur de nos politiques. En cette matière, nous serons attentifs à son émancipation, sa mise à l'emploi et son logement.

Nous soutiendrons les maisons de jeunes et les mouvements de jeunesse dans leurs projets et renforcerons les partenariats avec le service jeunesse de la Ville. Les jeunes seront impliqués dans l'élaboration de projets locaux et bénéficieront d'espaces dédiés pour s'exprimer et s'engager activement.

Après l'évaluation de la précédente, nous travaillerons à l'élaboration d'une nouvelle « Charte de la Jeunesse » en co-construction entre les services de l'administration et les associations représentatives de la jeunesse tournaisienne. La participation des jeunes sera accompagnée grâce à une méthodologie adaptée.

Une part du budget participatif de la Ville sera dédiée à un budget participatif « jeunesse ». Il visera l'intérêt général et respectera la législation et la bonne gouvernance.

Des actions de sensibilisation aux enjeux démocratiques et citoyens seront menées, notamment pour encourager leur participation aux élections et leur engagement dans la vie locale.

Nous renforcerons les synergies entre le service jeunesse et les associations locales pour diversifier l'offre de stages et d'activités, tout en veillant à l'inclusion des jeunes en situation de handicap ou issus de publics vulnérables.

Le sport, vecteur de santé publique et de dépassement de soi, acteur de l'événementiel, dans des infrastructures entretenues

Le sport est un vecteur essentiel de santé publique et de cohésion sociale. Tournai soutiendra les clubs sportifs en favorisant une diversité d'offres pour toutes les catégories de population, y compris les jeunes, les femmes et les athlètes moins médiatisés. Nous valoriserons leur contribution à la formation des jeunes, à la promotion du fair-play et à la diversité des disciplines.

L'accès au sport pour tous est une priorité. Des initiatives telles que « Je cours pour ma forme », des stages sportifs accessibles et des événements tous publics seront encouragés pour favoriser la découverte et la pratique régulière de diverses disciplines sportives. Un accent particulier sera mis sur les enfants issus de milieux moins favorisés, en collaborant avec des associations pour lever les barrières financières et sociales.

En fonction des possibilités budgétaires, nous investirons dans la rénovation et l'amélioration des infrastructures sportives. L'accessibilité de ces infrastructures sera évaluée et selon les besoins réels et capacités, élargie.

Des événements sportifs d'envergure nationale et internationale seront accueillis pour promouvoir la pratique sportive de haut niveau et renforcer l'attractivité de la Ville. Le sport peut aussi être un moteur économique et événementiel, au cœur d'une communauté active.

Nous travaillerons avec les acteurs sportifs et les communes voisines pour développer des synergies, mutualiser les ressources et diversifier les disciplines proposées.

Une culture accessible, marqueur d'une identité tournaisienne ouverte sur le monde

Tournai s'engage à rendre la culture toujours plus accessible et décentralisée à tous ses habitants, tant de la ville que de ses villages. L'offre culturelle prendra en compte les attentes de toutes les générations.

La Maison de la Culture jouera un rôle central dans la diffusion et la création culturelle, tout en renforçant les synergies avec les artistes locaux, les écoles et les associations.

Les centres d'expression et de créativité seront soutenus et valorisés dans leurs actions afin de les rendre accessibles à tous. Le soutien au réseau de bibliothèques communales et décentralisées sera poursuivi. Les pratiques socioculturelles et artistiques seront développées dans un esprit d'émancipation.

Nous repenserons la politique muséale pour valoriser nos collections autour des Arts, des Sciences, de l'Histoire, de l'Archéologie et du patrimoine immatériel tout en ayant une approche rationnelle en termes de fonctionnement.

La restauration du Musée des Beaux-Arts est un des projets phares des années à venir.

Nous soutiendrons des événements culturels emblématiques tels que les festivals Ramdam, Les Inattendues, Ville en Poésie, l'Accordéon moi j'aime, l'Art dans la Ville, Intersections - Triennale d'art contemporain, Piste aux Espoirs, Les Gens d'Ere et Tournai Jazz, ainsi que d'autres manifestations. Les événements folkloriques comme la Grande procession de Tournai, le Carnaval ou les 4 Cortèges seront également soutenus. Des synergies logistiques seront déployées pour accroître les collaborations entre organisations. Par ailleurs, la Maison des associations sera dotée d'un comité d'accompagnement afin de proposer des orientations de travail et des collaborations entre les acteurs associatifs. Un calendrier complet des événements facilitant la planification des événements culturels pour les résidents, les visiteurs et les organisateurs sera créé.

La culture sera également intégrée dans l'espace public, avec des parcours artistiques reliant les villages et les quartiers.

7. Un environnement à protéger et un territoire qui s'adapte aux défis climatiques

Une biodiversité et un parc bleu à préserver

Tournai s'engage à préserver et valoriser ses espaces naturels en renforçant la collaboration avec des structures telles que le Parc Naturel des Plaines de l'Escaut et les Contrats de rivière Escaut-Lys et Dendre. Cette démarche inclut les réserves naturelles existantes et la possibilité d'en créer de nouvelles, les propriétés forestières communales, leur certification et la protection de leur biodiversité.

Une gestion différenciée des espaces verts sera privilégiée et la végétalisation des cimetières sera poursuivie, tout en garantissant la sécurité publique, leur propreté, leur facilité d'entretien, et leur accessibilité à tout public.

Nous lutterons contre toutes formes de pollutions.

Les actions de sensibilisation du grand public seront poursuivies. Des initiatives spécifiques, comme la mise en place de panneaux pédagogiques orientés biodiversité le long des réseaux RAVeL, permettront de sensibiliser les citoyens à l'importance de préserver leur environnement.

En outre, la Ville encouragera et sensibilisera à la pratique du « Zéro Déchets » pour ceux qui le souhaitent.

Une gestion responsable de l'énergie

Les enjeux liés au dérèglement climatique constituent une préoccupation centrale. Nos actions doivent viser à diminuer drastiquement les émissions de gaz à effet de serre de notre territoire, développer sa résilience aux changements climatiques, et mettre en place des outils d'adaptation, de manière socialement juste et dans un cadre budgétaire contraint. Dès lors l'action menée jusqu'à présent, au travers de la Convention des Maires, doit être évaluée avec toutes les parties prenantes, tant en termes d'atteinte des objectifs fixés initialement que d'impact économique, social, budgétaire et en matière d'emplois. Dans un contexte participatif, ces évaluations guideront et réorienteront s'il échet les actions futures, dont la faisabilité et le réalisme seront vérifiés et monitorés.

Pour y parvenir, en fonction des marges budgétaires, nous évaluerons et réorienterons le plan de rénovation énergétique des bâtiments publics à travers des audits énergétiques, l'isolation, l'installation raisonnée de systèmes de production décentralisés, et la régulation des températures.

Le développement des sources de stockage et des énergies décarbonées, décentralisées et respectueuses de l'environnement sera promu. Ce développement sera soumis à l'approbation participative préalable de l'ensemble des citoyens concernés.

En complément, Tournai participera activement à des projets de communautés d'énergie pour partager l'électricité produite par les bâtiments communaux.

Sans préjudice pour la sécurité publique, le remplacement du parc d'éclairage public sera poursuivi et une gestion de la lumière publique plus rationnelle, qui limite les coûts et l'impact sur la biodiversité, sera étudiée.

Une attention particulière sera également apportée au charroi communal en vue de le rendre plus économe.

Nous encouragerons également les citoyens à adopter des pratiques éco-positives via des formations et des campagnes de sensibilisation.

Une mobilité respectueuse des choix de chacun

Pour répondre aux besoins de mobilité et la rendre plus aisée pour tous les usagers, choisissant librement leur mode de déplacement, Tournai reverra son plan communal de mobilité, en y considérant le principe STOP initié par la Région Wallonne.

Dans le cadre de ce plan, il sera porté une attention particulière à la sécurisation de la circulation de tout usager, à la continuité du réseau RAVeL et des pistes cyclables urbaines par exemple traversant la ville, péri-urbaines, et reliant la ville et les villages, ainsi qu'au

développement du stationnement dans le centre et de parkings de délestage accessibles et équipés de solutions multimodales.

Une collaboration doublée d'une négociation étroite avec le TEC doit permettre d'améliorer l'offre de transport en commun, notamment par l'extension des horaires en soirée et le week-end y compris dans les villages, ainsi que la mise en place de navettes particulières lors d'événements festifs.

En matière de mobilité ferroviaire, la Ville dialoguera avec la SNCB et INFRABEL pour améliorer l'accessibilité de la gare de Tournai, ainsi que l'offre de trains internationaux et pour soutenir la réouverture du point d'arrêt à Blandain.

Le plan de mobilité sera implémenté en fonction des possibilités budgétaires en réservant une attention particulière au confort et à l'accessibilité de certains trottoirs (par exemple : où les voitures se garent trop près des bâtiments, ou dont l'accessibilité aux PMR doit être améliorée).

Par ailleurs, des initiatives telles que les plateformes de covoiturage et la promotion des voitures et vélos partagés seront renforcées afin diversifier les solutions de mobilité.

Plus spécifiquement, l'amélioration de la mobilité scolaire pour tous les niveaux d'enseignements et la création d'îlots de traversées aux abords des écoles seront poursuivies.

Parallèlement au plan de mobilité et en lien avec ce dernier, un plan de développement des bornes de recharge électriques sera étudié avec les parties prenantes telles que les gestionnaires de bornes, les pompistes, et les commerces et entreprises disposant de la place et du stationnement pour les installer. Il tiendra des capacités du réseau de distribution d'électricité et de ses renforcements à venir. Sans préjudice des contraintes liées à la fourniture et à la distribution d'électricité, nous encadrerons l'aménagement de systèmes de recharge de véhicules par les particuliers.

Le dialogue avec les différents usagers est primordial. Ainsi, les commissions cyclistes et piétonnes seront poursuivies. De même, nous mettrons en place une commission mobilité afin de mieux coordonner les travaux menés par les différents intervenants (SPW, TEC, INFRABEL, etc. ainsi que les communes limitrophes). En enfin, nous créerons une commission motorisée (motards, automobilistes, taxis, livreurs, camions, corbillards, bus, etc.) pour identifier et répondre à leurs droits et besoins en matière de mobilité et circulation, d'aménagement de la voirie, de stationnement et de sécurité routière. Nous les sensibiliserons par la même occasion à l'impact de leur présence dans la circulation par rapport aux autres usagers.

Une agriculture tournée vers l'avenir

L'agriculture, essentielle à l'identité et à l'économie de Tournai, doit répondre aux défis de demain tout en préservant ses traditions. Nous nous engageons à soutenir nos agriculteurs traditionnels et bio, dans une transition vers une agriculture résiliente et innovante, en partenariat étroit avec les acteurs du secteur.

La Ville veillera à maintenir autant que possible entre ses mains les terres agricoles dont elle est propriétaire. Elle soutiendra des initiatives telles que « Terre en vue » rassemblant l'épargne de citoyens pour acheter des terres difficilement accessibles aux jeunes agriculteurs. Des collaborations avec d'autres niveaux de pouvoir et organisations publiques, comme par exemple INFRABEL, le CPAS et les Fabriques d'églises, permettront de libérer davantage de surfaces agricoles.

Des permanences administratives continueront à être organisées dans le cadre de la commission consultative agricole afin d'aider et accompagner les agriculteurs dans leurs démarches administratives.

La sensibilisation sur le maintien des prairies, la conservation des sols afin d'éviter les coulées de boue, et l'agriculture nourricière de notre territoire seront mises en avant.

La lutte contre l'artificialisation des terres sera renforcée pour préserver le foncier agricole et assurer la pérennité des exploitations. Les agriculteurs locaux seront reconnus comme des acteurs clés de la gestion des paysages, de la biodiversité et de l'alimentation. La commune s'engagera à renforcer le dialogue entre les agriculteurs et les citoyens pour valoriser ce rôle.

Nous collaborerons avec les outils économiques locaux et régionaux pour encourager l'adoption de technologies modernes dans l'agriculture, telles que l'agriculture de précision et les énergies renouvelables adaptées aux exploitations. Des formations seront proposées aux agriculteurs pour les aider à intégrer ces technologies et à s'adapter aux nouvelles attentes des consommateurs.

Nous encouragerons les exploitants agricoles qui le souhaitent à diversifier leurs activités en développant des projets complémentaires, comme le tourisme rural, les services éducatifs ou les activités artisanales. Cela contribuera à renforcer leur résilience économique et à élargir leur impact positif sur la communauté.

Nos agriculteurs continueront d'être les garants de la qualité de vie et de la richesse de notre territoire, tout en répondant aux défis alimentaires du XXI^e siècle.

Une offre d'alimentation saine, diversifiée et répondant aux choix de toutes et tous

L'accès à une alimentation saine et locale sera encouragé, notamment dans les écoles, où des initiatives de lutte contre le gaspillage alimentaire seront mises en place. Nous soutiendrons des projets collaboratifs avec des producteurs locaux et des potagers collectifs pour promouvoir les produits locaux et sensibiliser les habitants à une consommation diversifiée et de qualité.

Par ailleurs, des campagnes de sensibilisation au respect de l'environnement et des ateliers autour des fruits et des légumes du terroir dans les écoles permettront de sensibiliser les plus jeunes à l'importance d'une alimentation saine.

Une attention soutenue au bien-être animal

Tournai s'engage à promouvoir le bien-être animal en sensibilisant les citoyens à la détention responsable d'animaux de compagnie et en soutenant les refuges locaux.

Des espaces dédiés pour les chiens seront aménagés, et les campagnes de stérilisation des chats errants seront renforcées.

La Ville assurera également une gestion rigoureuse des cas de maltraitance animale, en collaboration avec les services compétents et avec la police.

Nous mènerons un dialogue avec les directions des maisons de repos de la commune pour évaluer la possibilité d'une présence conditionnelle des animaux de compagnie.

Mise en place de campagne de sensibilisation à la faune sauvage (par exemple : arrêt nocturne des tondeuses robots pour protéger les hérissons, information sur les habitudes des oiseaux, encadrement de loisirs moteurs en forêt).

Réalisation et publication d'un registre des différentes associations de protection animale et refuges pour une meilleure information à la population.

8. Une administration publique mieux considérée et efficiente au service de la collectivité

Une administration plus efficiente au service de la collectivité

Tournai s'engage à moderniser et rationaliser son administration pour offrir un service public de qualité, efficace accessible et adapté aux besoins des citoyens. Cela passe par :

- Une orientation « client » au service du citoyen, sur base notamment de la mise en place d'indicateurs et d'un suivi de la satisfaction.
- Une évaluation régulière des actions entreprises, incluant des enquêtes de satisfaction auprès des usagers et un suivi des dépenses par processus ou prestation, et des audits organisationnels.
- Un accueil plus flexible avec des horaires optimisés en fonction des besoins, des services à domicile pour les personnes âgées ou à mobilité réduite, et un accès physique maintenu pour les démarches administratives.
- La promotion du guichet électronique et l'élargissement des services en ligne.
- Un service de proximité et « multi-domaines » dans les districts.
- Une lutte active contre la fracture numérique en garantissant à tous un accès simplifié aux démarches en ligne et en proposant des formations adaptées.
- L'accueil des nouveaux habitants.

La digitalisation des services de l'administration et la smart city, ainsi que le recours à l'intelligence artificielle, s'intensifieront afin de garantir plus d'efficacité.

Une attention particulière sera donnée à la gestion active de notre patrimoine communal.

La transparence, la communication, l'information, le sens de l'accueil, l'excellence, les processus de participation citoyenne et le recours aux outils d'intelligence collective seront au centre de la dynamique interne de l'administration ainsi qu'envers les citoyens.

Optimiser les structures communales/paracommunales et leur fonctionnement

L'optimisation des structures passe par une collaboration accrue entre la Ville et le CPAS, ainsi qu'avec d'autres communes pour mutualiser certains services. Cela inclut :

- la création de services partagés en matière d'informatique, de marchés publics ou de services juridiques, afin de réaliser des économies d'échelle ;

- l'introduction de politiques de subsidiarité en délégrant certaines missions à des associations locales, tout en garantissant une transparence totale dans l'utilisation des subventions ;
- une réflexion sur le regroupement des services administratifs dans une cité administrative centrale, afin de simplifier l'accès et de rationaliser les coûts.

Des travailleurs communaux mieux considérés et accompagnés

Les agents communaux sont au cœur des services publics.

Une attention particulière sera apportée au bien-être du personnel, à sa motivation, à la qualité de son environnement de travail, à la modernisation de ses outils et processus, aux risques psychosociaux auxquels il est confronté, et à sa formation.

Tout en maintenant un accès physique, la digitalisation des services sera poursuivie, tant en interne que vers l'utilisateur. Les préoccupations en matière de cybersécurité et de protection des données privées seront considérées.

La Ville poursuivra une culture de l'évaluation, notamment en matière de qualité du travail, quantité de travail, polyvalence, disponibilité, créativité et initiative, esprit d'équipe et sociabilité, sens de l'organisation et de la responsabilité (pour les grades à responsabilités). Il importera donc de fixer des objectifs et de disposer d'outils d'évaluation permettant de mesurer les performances.

Une identité visuelle unique

Tournai renforcera son image auprès des citoyens et des visiteurs en créant une identité visuelle unique et cohérente. Cette identité sera déployée sur tous les supports de communication, les bâtiments publics et les services municipaux, afin de refléter les valeurs de transparence, d'efficacité et de proximité.

Volet budgétaire transversal

Une gestion prudente, rigoureuse, pérenne et à l'équilibre des finances communales, visant à répondre tant aux besoins actuels qu'aux défis que la Ville aura à affronter à long terme, constituera le principe fondamental.

Depuis 1994, la Ville de Tournai est soumise au contrôle du CRAC et du Gouvernement wallon et dernièrement depuis 2022 et jusqu'en 2026, dans le cadre actuel du plan « Oxygène » en telle manière qu'elle doit continuer à se conformer aux exigences et respect des trajectoires en matière de personnel, de fonctionnement et d'investissement, qui lui sont imposées.

Sans préjudice des contraintes précitées, la Ville poursuivra sa recherche d'un budget ordinaire à l'équilibre et de niveaux d'endettement raisonnables pour le budget extraordinaire, de manière structurelle et cohérente, tout en stabilisant sa fiscalité.

La Ville développera une trajectoire budgétaire en vue d'assainir structurellement ses finances. Ceci permettra, en maintenant une gestion rigoureuse des deniers publics, de retrouver à terme une capacité d'investissement et une maîtrise de la dette communale, et de développer harmonieusement de nouveaux projets et politiques publiques indispensables au bien-être des Tournaisiens.

Pour l'atteindre, et guider et motiver nos décisions budgétaires,

- nous auditerons et analyserons la situation budgétaire et financière actuelle et passée ;
- la Ville établira une vision pluriannuelle qui tienne compte des attentes de la population et des besoins objectifs des services communaux. Elle inclura une programmation pluriannuelle des investissements à l'extraordinaire ;
- la Ville monitorera la structure de son endettement, de ses actifs, de ses réserves et de sa trésorerie, leur maturité, leur rendement, et leur impact à long terme sur les finances communales, et tout en veillant à leur gestion dynamique ;
- la Ville évaluera son patrimoine immobilier, l'impact budgétaire de ce dernier, et ses besoins à terme en la matière ;
- la Ville optimisera son portefeuille d'assurances, en particulier concernant son patrimoine immobilier ;
- une projection à long terme du cadre du personnel communal sera réalisée, au regard notamment des besoins actuels et futurs de la Ville et de ses capacités budgétaires structurelles ;
- la Ville mettra en place un processus d'identification, d'évaluation, et de mitigation des risques stratégiques pouvant avoir un impact budgétaire et financier.

Les synergies entre la Ville et le CPAS seront évaluées et accentuées pour viser l'efficacité, la mutualisation et une meilleure allocation des ressources, tout en maintenant un service de qualité. La concertation budgétaire entre la Ville et le CPAS sera accentuée. De même, les synergies et mutualisations avec d'autres communes seront recherchées.

Nous veillerons activement à mobiliser les moyens disponibles à l'échelle de la Région, de la Communauté, du fédéral et de l'Europe, de façon structurelle ou pour des projets spécifiques. La recherche des opportunités de subsides, de financement et de participation aux initiatives organisées par d'autres niveaux de pouvoir sera accentuée. La Ville identifiera les initiatives pertinentes proposées par le « fonds des communes de l'extraordinaire » prévu dans la nouvelle DPR Wallonne. La Ville plaidera et motivera systématiquement sa double situation combinant notamment la situation d'une grande ville et du monde rural.

En ce qui concerne les dépenses, les moyens publics seront toujours prioritairement recentrés sur les missions nécessaires au bien-être des citoyens et qui ne peuvent être exercées que par les communes.

La poursuite des politiques publiques, la mise en œuvre de nouvelles politiques publiques ou de nouveaux projets seront soumises à l'existence de marges budgétaires ou de sources de financements ne mettant pas en péril l'équilibre budgétaire et financier structurel de la Ville tant à court qu'à long terme.

La Ville s'orientera dans une culture de l'évaluation, de l'anticipation, de l'amélioration continue, et des réformes.

Dans une culture permanente de l'évaluation, la majorité continuera d'analyser chaque dépense pour s'assurer qu'elle réponde à un besoin.

Elle mettra progressivement en place une approche par budget « réalité / base zéro ».

Elle mènera des évaluations et analyses périodiques des dépenses (« *spending review* ») par thématiques.

Des objectifs précis seront définis aux nouvelles politiques publiques et grands projets. Ils seront accompagnés d'indicateurs clé et d'une identification et mitigation des risques.

La Ville mènera un suivi des projets et politiques publiques en cours, tant budgétaire, que par rapport à ses objectifs, risques et indicateurs, avec au moins une évaluation approfondie à mi-projet (« *in depth review* »).

Une procédure structurée visera enfin à réaliser un retour d'expérience utile à la clôture des gros projets et après 3 ans de mise en œuvre d'une nouvelle politique publique. Les conclusions de ce retour d'expérience seront implémentées dans les politiques et projets futurs. Cette évaluation pourra entraîner la poursuite, l'arrêt ou la réorientation des politiques menées.

Le benchmarking avec d'autres communes comparables sera utilisé comme élément d'évaluation et comme guide à l'affectation efficiente des ressources. Le retour d'expérience et les bonnes pratiques en place dans d'autres villes et communes seront recherchés, évalués et implémentés.

Il sera fait appel aux appuis offerts par le Centre régional d'Aide aux Communes, et en particulier à son service Etudes-conseils, ainsi qu'aux études macro-économiques d'autres organismes.

Les tâches et structures redondantes seront identifiées et devront, là où elles existent, être supprimées autant que possible afin d'accroître l'efficacité. Une analyse de l'ensemble des organismes locaux et para-locaux sera réalisée afin d'évaluer si les raisons qui ont conduit à leur création sont toujours d'actualité. Leur mode de fonctionnement et les synergies possibles à créer seront également étudiés.

La gestion de certains centres d'intérêts (par exemple : piscines, centres sportifs, etc.) et la réalisation de certaines tâches généralement assurées par les communes elles-mêmes, pour leur propre compte (entretien des voiries et des immeubles communaux, gestion des espaces publics et des cimetières, etc.) seront réévaluées. Sur cette base, la Ville veillera à en confier la gestion à la structure la plus adaptée, qu'elle soit publique (commune, supracommunalité, régie communale, asbl communale) ou privée pour le cas elle serait plus efficace.

La Ville évaluera la possibilité de PPP partout où cela sera possible, afin de diminuer les dépenses d'investissement et donc de limiter les charges de dette qui pèsent sur la fiscalité locale.

La Ville évaluera la performance, l'efficacité, les gains en matière d'économie d'échelle et de synergies, et la qualité des services concernant les missions accordées à des organisations supracommunales.

La transparence des décisions en matière de subventionnement sera assurée. Un cadastre des subventions octroyées dans l'ensemble des domaines de la vie publique et en particulier vers les associations sera poursuivi. Il fera l'objet d'une information claire et accessible. Le contrôle de leur gouvernance, des subventions, de leur modalités et usages, sera effectué.

La Ville poursuivra une réflexion sur le financement des associations subventionnées. Après une analyse de chacun de ces crédits thématiques, de leur objet et de leur éventuelle redondance, la Ville évaluera la possibilité de prévoir un financement quinquennal pérenne, diminuant la

dépendance des associations à des financements subventionnés annuels et fragilisant la dynamique de ces structures et leur capacité de rétention de leur personnel.

Au travers d'une lettre de mission, il sera notamment demandé à l'ensemble des représentants la Ville dans les assemblées générales de ces organismes de rédiger un rapport sur les décisions prises par lesdites assemblées générales et toute autre information pertinente.

La Ville encouragera la fusion volontaire des fabriques d'églises et la mise en place de plans pluriannuels des travaux.

En matière de fiscalité,

- la Ville privilégiera la mise en place de redevances, plutôt que de nouvelles taxes, pour rémunérer les services particuliers et facultatifs ;
- le Collège mènera un travail de réflexion à l'égard de certains règlements taxes. Le règlement-taxe communal sera revu afin de le simplifier, de l'harmoniser et le rendre plus lisible pour la population, dans le respect de la législation, des principes définis par les Cours et tribunaux, et à l'aune des contraintes émises par la tutelle régionale en matière de recettes ;
- la Ville accentuera ses actions en matière de perception et de recouvrement des recettes communales, fiscales et non-fiscales ;
- la Ville privilégiera une fiscalité communale plus juste, pesant moins sur les revenus du travail.

La Ville **plaidera enfin auprès des autres niveaux de pouvoir**, et en particulier du fédéral pour :

- - réclamer un financement fédéral des zones de secours à hauteur d'au moins 50% de la dotation globale ainsi que l'indexation de celle-ci ;
 - réclamer une révision de la *Norme KUL* pour le financement des zones de police ;
 - solliciter une reprise du financement du revenu d'intégration sociale ;
 - plaider pour une intervention, une réforme des pensions des agents de la fonction publique locale, et le maintien des points APE.

Abréviations et acronymes

AES : Activités extrascolaires.

APE : Aide à la promotion de l'emploi.

APUD : Atelier de prévention de l'usage des drogues.

ASBL : Association sans but lucratif.

CAS : Conseil de l'action sociale.

CAT : Ceinture Alimentaire du Tournaisis.

CC : Conseil communal.

CCATM : Commission communale d'aménagement du territoire et de mobilité.

CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie.

CDLD : Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

CODT : Code du développement territorial.

CPAS : Centre public d'action sociale.

CRAC : Centre régional d'aide aux communes.

DPC : Déclaration de politique communale.

DPS : Déclaration de politique sociale.

ECOLO : Ecologistes confédérés pour l'organisation de luttes originales.

EPN : Espace Public Numérique.

ETA : Entreprise de travail adapté.

FOREM : Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi.

GCU : Guide communal d'urbanisme.

IDETA : Intercommunale de développement économique des arrondissements de Tournai, d'Ath et de communes avoisinantes.

IFAPME : Institut wallon de formation en alternance et des indépendants et petites et moyennes entreprises.

INFRABEL : société anonyme de droit public gestionnaire de l'infrastructure ferroviaire belge.

IPALLE : Intercommunale de gestion de l'environnement en Wallonie Picarde et dans le Sud-Hainaut.

LE : Les Engagés.

MR : Mouvement Réformateur.

Norme KUL : norme établie en 1999 et fixée dans l'arrêté royal du 15 janvier 2003 fixant les règles particulières de calcul et de répartition des dotations communales au sein d'une zone de police pluricommunale, qui calcule l'effort des communes dans le financement des zones de police. Résultat d'un travail important effectué par des universitaires principalement de la KUL, c'est-à-dire la *KULeuven* ou *Katholieke Universiteit Leuven*, de 1992 à 1994.

ONE : Office de la naissance et de l'enfance.

PCDN : Plan communal de développement de la Nature.

PCDR : Plan communal de développement rural.

PECA : Parcours d'Education Culturelle et Artistique.

PGRI : Plan de Gestion des Risques d'Inondation.

PLP : Partenariat local de prévention.

PME : Petite et moyenne entreprise.

PMR : Personne à mobilité réduite.

PPP : Partenariat public-privé.

PST : Plan stratégique transversal.

RAVEL : Réseau autonome de voies lentes.

RCA : Régie communale autonome.

SAC : Sanction administrative communale.

SDC : Schéma de développement communal.

SDT : Schéma de développement du territoire.

SPC : Service prévention citoyenne.

SPW : Service public de Wallonie.

STEM : *Science, technology, engineering, and mathematics*, ou Science, technologie, ingénierie et mathématiques.

TEC : Transport en commun, nom commercial de l'opérateur public de transport en Wallonie.

UNESCO : *United Nations educational, scientific and cultural organization*, ou Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

UVCW : Union des villes et communes de Wallonie.

WAPI : Wallonie Picarde.

ZP : Zone de police.